



CONSEIL MUNICIPAL DU 26 JUIN 2019

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

N° 59.2019

Nombre de membres :

Afférents au Conseil municipal : 29
 En exercice : 27
 Qui ont pris part à la délibération : 23 Pour : 23 Contre : 0

Date de la convocation : 13 juin 2019

L'an deux mille dix neuf et le vingt six juin à dix huit heures trente minutes, le Conseil municipal de la Commune d'AUCAMVILLE s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sur convocation régulière, sous la présidence de Monsieur ANDRE, Maire.

Présents : MM. ANDRE. MONTAGNER. IGOUNET. FERRARI. GADEN. Mmes BALAGUE. DETUYAT. SOULIER. MM. DUBLIN. MANERO. PEGOURIE. VICENS. Mmes ARMENGAUD. PONS. MM. THOMAS. VALMY. Mmes ALEXANDRE. DENES. FOISSAC. VERNIER.

Pouvoirs : Mme LABORDE à M. MANERO. M. MUSARD à M. ANDRE. Mme VIGNE DREUILHE à M. IGOUNET.

Absents excusés : MM. POUVILLON. MUSARD. Mmes VIGNE DREUILHE. ESTAUN. FABREGAS. LABORDE. OVADIA.

Secrétaire de séance : M. MANERO.

Objet de la délibération : DECISIONS PRISES PAR LE MAIRE DANS LE CADRE DE L'ARTICLE L 2122 - 22 DU CODE GENERAL DES COLLECTIVITES TERRITORIALES

Exposé :

Le Maire doit rendre compte à chacune des réunions obligatoires du Conseil municipal des décisions qu'il a prises par délégation du Conseil municipal.

Décision :

Le Conseil municipal,

Vu le Code général des collectivités territoriales, et notamment ses articles L 2122.22 et L 2122.23,

Vu la délibération n°136.2015 en date du 15 décembre 2015 par laquelle le Conseil municipal d'Aucamville confie au Maire un certain nombre d'attributions, Entendu l'exposé de M. ANDRE, Maire, et après en avoir délibéré,

Décide

Article unique : de prendre acte de la communication des décisions suivantes :

Champs de délégation	N° décision	Date	Objet	Montant
Délivrance de concessions dans le cimetière	4/242	9 mai 2019	Concession de 30 années d'une superficie de 6.62 m ²	487 €
	3/306	9 mai 2019	Concession de 15 années d'une superficie de 2.86 m ²	112 €
	CV 01	9 mai 2019	Concession de 15 années d'une cavurne	226 €

Le Maire,
Gérard ANDRE

Document signé électroniquement

Accusé de réception en préfecture
031-213100225-20190626-26062019_59-DE
Reçu le 01/07/2019
Signé par serialNumber=0002,CN=Gerard ANDRE,T=MAIRE D'AUCAMVILLE,OU=DIRECTION GENERALE,OU=0002 21310022500019,OU=MAIRIE D'AUCAMVILLE,O=MAIRIE D'AUCAMVILLE,L=SAINT ALBAN,C=FR
01/07/2019

Commune d'Aucamville – 31140



AUCAMVILLE